

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Ancien Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le - 3 SEP. 2019

Ref : RD/NS

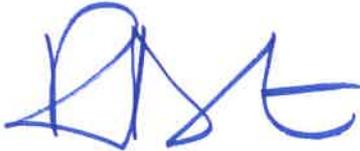
Madame la Directrice,

Les mesures effectuées quant à la présence de plomb dans certaines écoles parisiennes n'ont pas permis de répondre à toutes les inquiétudes des parents d'élève.

Comme vous le savez, différents établissements scolaires du 7^e arrondissement organisent la visite quotidienne des enfants dans les espaces verts de la Ville de Paris à des fins pédagogiques. C'est notamment le cas du jardin Catherine Labouré mais également, de part et d'autre de l'Église Saint-François Xavier, des squares Abbé Esquéré et Pierre de Gaulle.

En raison de la fréquentation de ces espaces verts par des enfants en bas âge, il me semblerait pertinent que des analyses de plomb y soient effectuées dans les meilleurs délais et que toutes les mesures soient prises afin d'en assurer le traitement dans le cas où les résultats ne se révéleraient pas satisfaisants.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension et votre action, je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Rachida DATI

Madame Carine BERNEDE
Directrice des Espaces Verts et de l'Environnement
de la Ville de Paris



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Paris, le 4 octobre 2019,

Madame la Maire,

Dans votre courrier en date du 3 septembre, vous nous faites part de l'inquiétude de parents d'élèves fréquentant quotidiennement les squares Abbé Esquéré et Pierre de Gaulle. Vous suggérez que des analyses de plomb soient rapidement menées sur ces sites pour assurer de l'innocuité de leurs terres.

Je vous confirme que ces diagnostics sont prévus dans les prochaines semaines et que nous vous en communiquerons les résultats en toute transparence.

À ce jour, treize espaces verts ont été investigués dans le 7^{ème} arrondissement. Seuls deux d'entre eux, pour lesquels je vous joins les résultats qui sont publiés sur Paris.fr, ont révélé des moyennes supérieures au seuil défini par l'ARS : le Square Catherine Labouré et le Square Santiago du Chili. Allant au-delà des recommandations de l'ARS du 28 Août demandant au minimum d'informer le public par la mise en place de signalétique, la Ville de Paris a rendu les pelouses concernées inaccessibles. Des études complémentaires sont engagées pour déterminer les mesures de gestion les plus adaptées.

L'objectif est bien, à terme, de réaliser ces analyses pour l'ensemble des espaces verts parisiens. En effet, si la Ville de Paris a suivi toutes les recommandations formulées par les autorités sanitaires depuis l'incendie de Notre Dame, elle avait par ailleurs engagé dès 2016 une étude des fonds géochimiques des sols des espaces verts afin d'y déceler la présence d'éventuels polluants. Ce travail au long cours a permis de repérer des concentrations de plomb dans les sols de certains jardins parisiens, le plus souvent liées à des apports de terres réalisés avant le milieu du XX^{ème} siècle. 185 d'entre eux ont déjà pu être testés, et les investigations se poursuivent, avec des protocoles précis, validés scientifiquement, tant pour les prélèvements des échantillons que pour leurs analyses et leurs interprétations.

Sur la base de ces prélèvements, une méthodologie a été établie par la Ville afin d'affiner l'évaluation des risques sur chaque espace vert en fonction des particularités locales, notamment en termes d'usage, et dans l'objectif d'établir des plans de gestion appropriés. La Ville de Paris a sollicité les

Madame Rachida DATI
Maire du VII^{ème} arrondissement
MAIRIE DU VII^{ème} ARRONDISSEMENT
116, rue de Grenelle
75007 PARIS

autorités sanitaires, en l'occurrence l'agence régionale de santé (ARS), pour consolider cette méthodologie et définir le plan d'action adapté. La programmation des relevés s'établit en privilégiant d'abord les sites les plus anciens, et en tenant compte de ceux qui font l'objet d'usages récréatifs (aires de jeux, pelouses ouvertes au public). Les mesures de gestion sont déterminées et mises en œuvre au cas par cas.

En espérant que cet éclairage puisse contribuer à la bonne information des habitants de votre arrondissement, soyez assurée, Madame la Maire, de l'entière mobilisation de ma direction tant pour la réalisation des analyses, que pour l'ensemble des engagements pris par la Ville de Paris dans le cadre de son plan d'actions global pour lutter contre la présence de plomb dans les terres des Espaces verts

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Carine BERNEDE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Directrice des Espaces verts et de l'Environnement